

SUJET

2020-2021

S.E.S.

Spécialité Première

**ÉVALUATIONS
COMMUNES**

ÉPREUVES COMMUNES DE CONTRÔLE CONTINU

CLASSE : Première

E3C : E3C1 E3C2 E3C3

VOIE : Générale Technologique Toutes voies (LV)

ENSEIGNEMENT : Sciences économiques et sociales

DURÉE DE L'ÉPREUVE : deux heures

Niveaux visés (LV) : LVA LVB

Axes de programme :

CALCULATRICE AUTORISÉE : Oui Non

DICTIONNAIRE AUTORISÉ : Oui Non

Ce sujet contient des parties à rendre par le candidat avec sa copie. De ce fait, il ne peut être dupliqué et doit être imprimé pour chaque candidat afin d'assurer ensuite sa bonne numérisation.

Ce sujet intègre des éléments en couleur. S'il est choisi par l'équipe pédagogique, il est nécessaire que chaque élève dispose d'une impression en couleur.

Ce sujet contient des pièces jointes de type audio ou vidéo qu'il faudra télécharger et jouer le jour de l'épreuve.

Nombre total de pages : 3

Cette épreuve comprend deux parties :

- Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

Il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant les connaissances acquises dans le cadre du programme, en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de collecte et d'exploitation de données quantitatives, et en ayant recours le cas échéant à des résolutions graphiques.

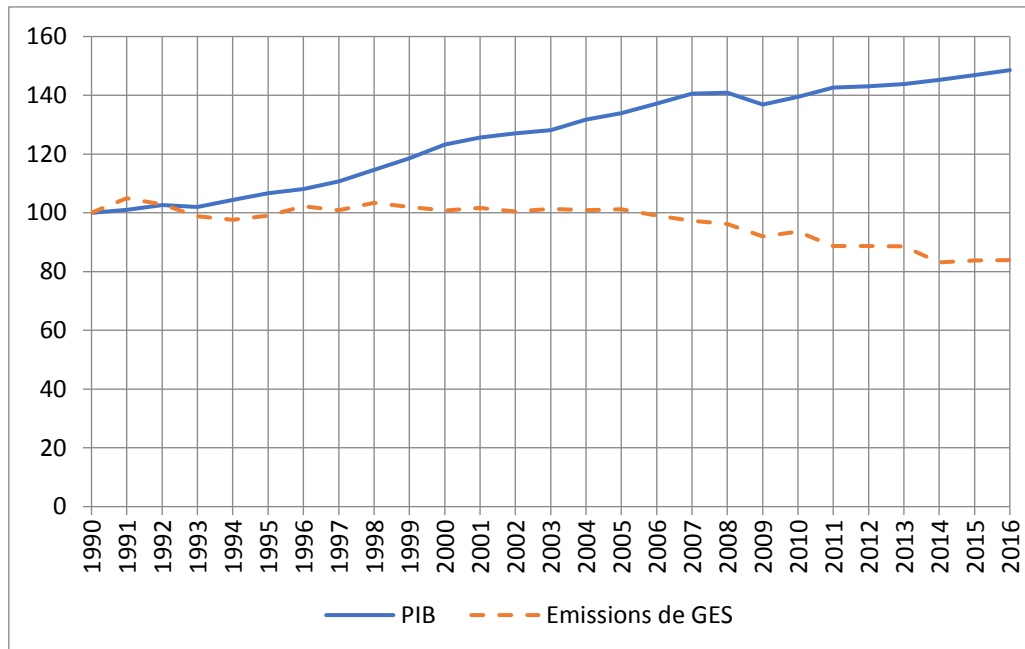
- Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

Il est demandé au candidat de traiter le sujet en développant un raisonnement de l'ordre d'une page, en exploitant les documents du dossier et en mobilisant ses connaissances.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

Document : Évolution des émissions de gaz à effet de serre (GES) et du PIB en France (Indices, base 100 en 1990)



Source : France Stratégie, *La valeur de l'action pour le climat, rapport de la commission présidée par Alain Quinet*, février 2019.

Note : les gaz à effet de serre (GES) sont responsables du réchauffement climatique. Ils sont principalement émis à l'occasion de la combustion d'énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon).

Questions :

1. Illustrez par un exemple l'intervention des pouvoirs publics face aux externalités négatives. (4 points)
2. Quel a été le taux de croissance du PIB de la France entre 1990 et 2016 ? (3 points)
3. Comparez les variations du PIB et celles des émissions de gaz à effet de serre en France entre 1990 et 2016. (3 points)

Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

Sujet : A l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que différents processus sociaux peuvent être à l'origine de la déviance.

Document 1 :

Thomas Szasz montre que l'interdiction de la consommation d'opium aux Etats-Unis résulte d'un mouvement qui a pris sa source à la fin du 19^{ème} siècle dans les milieux syndicalistes américains : la population visée par cette interdiction est la minorité chinoise installée principalement sur la côte ouest [...]. Cette campagne ouvertement raciste menée par les fractions¹ dominantes du mouvement ouvrier aboutit dans un premier temps à l'interdiction de l'importation d'opium par les seuls Chinois (1887) et à l'arrêt de toute nouvelle immigration pour ceux-ci (1889). La vente d'opium ainsi que d'alcool est ensuite interdite aux « tribus aborigènes et races non civilisées en Amérique » (1901) avant de l'être à l'ensemble de la population (1909). Dans cet exemple, la stratégie de disqualification² passe par la stigmatisation d'une pratique culturelle de la minorité visée.

Source : M. Zafiroopoulos et P. Pinell, « Drogues, déclassement et stratégies de disqualification », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 1982.

¹ fractions : catégories.

² disqualification : marginalisation, exclusion sociale.

Document 2 : Part des récidivistes parmi les condamnés, en fonction du type de peine prononcé en 2015 et 2017 (en %)

	2015	2017
Emprisonnement ferme	87,4	87,5
Emprisonnement avec sursis ¹ partiel	66,5	67,5
Emprisonnement avec sursis total	37,6	37,5
Amende	27	27,4
Mesure et sanction éducative	12,1	12,4
Dispense de peine	19,3	17,3

Champ : France métropolitaine et départements d'outre-mer

Source : Ministère de la Justice, *Fichier statistique du Casier judiciaire national*, www.justice.gouv.fr, 2017.

Lecture : 87,4% des individus condamnés à une peine d'emprisonnement ferme en 2015 avaient déjà été précédemment condamnés par la Justice.

¹ Sursis : qui suspend l'exécution de la peine